

# RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR OBTENIR LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

## Conditions générales :

Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.

Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.

La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.

L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.

En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

## Pharmacie :

Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.

Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

## Biologie et Biologie :

La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.

Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

## Optique :

L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

## Éducation :

L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.

Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

## Dentaire :

En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.

La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.

La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

## Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.



## Déclaration de Maladie

N° P19- 063500

83393

Optique

Autres

Maladie

Dentaire

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule :

LP968

Société :

R.A.M.

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom :

RAF

HAFID

Date de naissance :

19/04/1963

Adresse :

RESIDENCE ECHARAF RUE DBB  
ETG 2 AIX CHOC CASTA

Tél. :

0661392672 Total des frais engagés : 1800 Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :

Dr MOUSSAOUI Khadija  
Ophtalmologie Adulte et Pédiatrique  
INPE 09 11 83 0 20  
Tel: 05 22 87 12 96

Date de consultation :

16/06/2021

Nom et prénom du malade :

Fadi RAchida

Age :

Lien de parenté :

Lui-même

Conjoint

Enfant

Nature de la maladie :

Prostbytie

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

09 SEP. 2021  
MUPRAS  
ACCUEIL

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à :

CASTA

Le : 09/09/2021

Signature de l'adhérent(e) :

D

## RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
16/06/21	CS		3000dh	Dr. MOUSSAOUI KHALIL Ophtalmologue Adulte et Enfant INPE : 03 11 83 02 20 Tel: 05 22 87 12 96

**IRES**  
Cachet et signature du Médecin  
attestant le Parlement des Actes

## EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture

## ANALYSES - RADIOGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires

## AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		AM	PC	IM	IV	
Dr. Kora SIDIQI Opticien Optométriste N°16 - Casablanca Télé: 0524 20 02 81	08/09/2021					1800,00

## RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

### Important

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de

O.D.F  
PROTHESES DENTAIRES

## DETERMINATION DU CŒFFICIENT MASTICATOIRE

	H
25533412	21433552
00000000	00000000
D	
00000000	00000000
35533411	11433553
	B

#### [Création, remont, adjonction]

## COEFFICIENT DES TRAVAUX

## MONTANTS DES SOINS

## DEBUT D'EXECUTION

FIN  
D'EXECUTION

## COEFFICIENT DES TRAVAIL

## MONTANTS DES COINGS

DATE DU  
DEVIS



- Ex Professeur et Enseignante à l'université Med VI des sciences de la santé
- Diplômée des Universités de Médecine de Marrakech et Paris
- DIU en ophtalmologie pédiatrique. Université Paris Descartes. Paris
- DIU en neuro-ophthalmologie. Université Pierre et Marie Curie. Paris
- DIU en oeil et médecine interne. Université Pierre et Marie Curie. Paris
- DIU en Adaptation des lentilles de contact. Paris
- DIU en Tomographie en cohérence optique. Paris
- Membre de la société française d'ophtalmologie

- أستاذة سابقاً بجامعة محمد السادس لعلوم الصحة
- خريجة جامعات الطب بمراكش و باريس
- شهادة طب العيون للأطفال. باريس
- شهادة طب الأعصاب و العيون . باريس
- شهادة طب الأمراض الباطنية و العيون. باريس
- شهادة العدسات اللاصقة الطبية باريس
- شهادة التصوير المقطعي البصري باريس
- عضو الجمعية الفرنسية لطب وجراحة العيون

Casablanca ..... 16 juin 2021

## Mme FADI Rachida

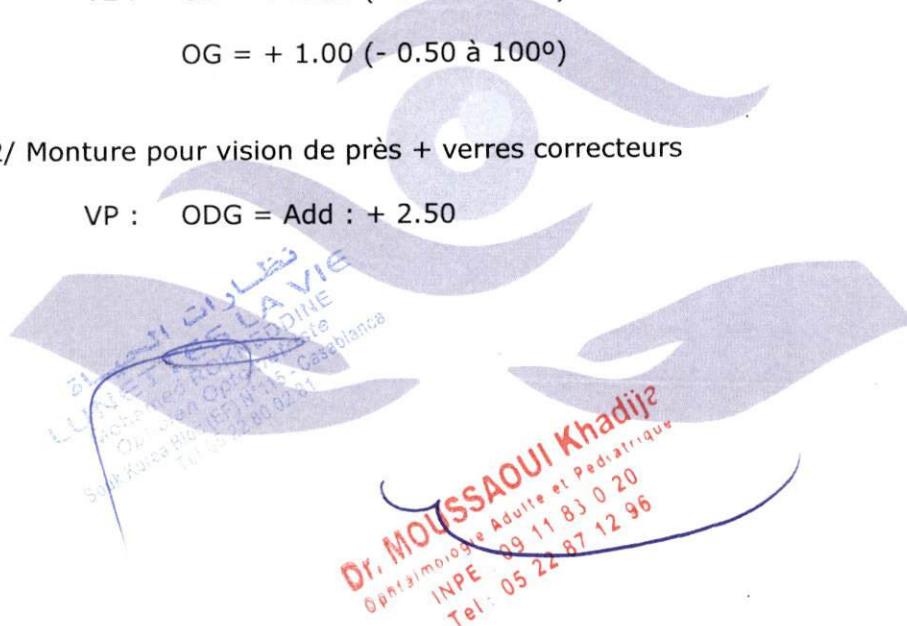
### 1/ Monture pour vision de loin + verres correcteurs Antireflets

VL : OD = + 1.00 (- 0.50 à 100°)

OG = + 1.00 (- 0.50 à 100°)

### 2/ Monture pour vision de près + verres correcteurs

VP : ODG = Add : + 2.50



# نظارات الحياة

## LUNETTES DE LA VIE

Bloc (EF) Souk Koria N° 116  
Casablanca

Tél. : 0522 80 87 96 / 80 02 81  
R.C. : 247708 - I.F. : 45519260

Patente : 36611440

ICE : 000885021000189

### FACTURE

سوق القرعية بلوك اف رقم 116  
البيضاء

N° 001641

الهاتف : 0522 80 87 96 / 80 02 81

R.C. : 247708 - I.F. : 45519260

Patente : 36611440

ICE : 000885021000189

Casablanca, le : 08/09/2021

M Fadi Ruchida

Doit

Docteur Moussaoui Khadija

Nomenclature N° 402-409

OD : cyl sph +1.00 (-0.50 à 100) 350,000

OG : cyl sph +1.00 (-0.50 à 100) 310,000

VP OD : cyl sph Add. +2.50 210,000

OG : cyl sph Add. +2.50 210,000

Verres : Optique AR et Blanc

Montures : optique 600,000

Arrêté la présente Facture à la somme de :

Dix-huit cent mille 1800,000

LUNETTES DE LA VIE  
Mohamed Opticien  
Souk Koria 116 Casablanca  
Tél. 0522 80 87 96 / 80 02 81

OG